



Conditions générales de vente

Mise à jour le 26/01/2025

Les prix des formations sont indiqués hors taxes, ils sont à majorer du taux de la TVA en vigueur.

Ces tarifs comprennent :

- L'envoi et l'étude du questionnaire des attentes
- La formation
- Le déjeuner pour les modules en présentiel
- La remise de certains supports pédagogiques

Les formations ont lieu à Paris.

Le règlement de la formation doit obligatoirement être effectué à réception de facture, envoyée par email à l'issue de la session de formation. Il peut s'effectuer par chèque à l'ordre de « L'Institut de l'événement » à envoyer au 18 rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris, ou par virement bancaire sur le compte CIC, libellé au nom de L'Institut de l'Événement, n°30066 10802 00021 7 13 201 93

En cas de règlement par OPCO :

Vous avez la charge des démarches auprès de votre OPCO.

Si le dossier de prise en charge n'est pas arrivé à L'Institut de l'événement avant le début de la session, vous serez alors directement facturé du montant correspondant à l'intégralité des frais de participation.

ANNULATION :

Vous avez la possibilité d'annuler votre formation, par un email envoyé à L'Institut de l'événement. Si l'annulation nous parvient jusqu'à 14 jours avant le début de session, vous obtiendrez le remboursement de votre inscription sous déduction de 10% de frais de dossier. Au-delà du 14ème jour avant le début de la session, la totalité des frais de participation sera due, mais le participant initialement prévu aura la possibilité de se faire remplacer.

L'Institut de l'événement se réserve le droit de modifier le contenu ainsi que la date et/ou le lieu d'une session de formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, ou d'annuler une session de formation si le nombre des participants était insuffisant.